



PALABRE AVEC... CHEIK ALIOU NDAO, ECRIVAIN

«S'exprimer en langue locale, un acte de dignité et de libération»

P.4-5

le **TEMOIN**

PRIX 100F CFA QUOTIDIEN

letemoindakar@gmail.com - Vendredi 21 au Dimanche 23 Février 2025 - N° 2180 - ISSN n° 8509972

RETARD DANS LA MISE EN OEUVRE DES ACCORDS D'AVRIL 2018 ET DE FÉVRIER 2022

Le SAEMSS et le CUSEMS menacent d'aller en grève

P.3

CONTENTIEUX FONCIER QVS/SNV

Le TGI de Mbour clôt définitivement le débat



P.3

CRISE SOCIALE, SECTEUR PRIVÉ VILIPENDE, VAGUE DE LICENCIEMENTS

La leçon d'Innocence Ntap Ndiaye aux nouvelles autorités



P.6

KEEMTAAN GI POSTICHE

Ainsi donc, elles veulent se faire belles avec des formes pour le moins douteuses. Et quel qu'en soit le prix. Les victimes des produits illicites d'une certaine Mame Ndiaye Savon (ça ne s'invente pas) se comptaient par centaines. Tout cela pour nous faire tourner la tête à nous autres les mecs et la faire perdre aux plus cons. Tant pis pour eux.... Dans « L'Empire du mensonge » de Mme Aminata Sow Fall, l'auteure décrit un fait pour le moins insolite, mais qui pourrait tomber dans le registre de la réalité. C'est l'histoire d'un homme qui découvre la nuit de ses noces, alors que la tante de la jeune fille attendait dans l'antichambre le pagnon nuptial assurant de la virginité de la mariée, que tout était fausseté chez sa nouvelle épouse. Les hanches, les cils, les seins etc. Surpris, il quitta nu la chambre, fuyant la mariée qui lui était méconnaissable. Une fiction certes, mais qui pourrait bien être réelle dans un pays pris par ce besoin de se valoriser en adoptant des raccourcis si bien que la sénégalaise, jadis si belle et qui se distinguait par sa noirceur chantée par le poète Léopold Sédar Senghor, est devenue méconnaissable. Se promener dans les rues de la capitale, c'est s'offrir certes un kaléidoscope de couleurs. C'est une tautologie que de le dire encore, la Sénégalaise reste une belle dame en plus de l'élégance qui se dégage de son port. Sa force séductrice, n'en parlons même pas. Dans ce registre, elles sont imbattables. Mais voilà qu'avec la frénésie qu'offre la modernité, elles sont presque devenues des poupées « barbies ».

Passé qu'elles se mettent à l'idée de fausser les règles du jeu en portant de faux seins, de faux cils ou encore de fausses hanches.

Mais elles en font un peu plus, voyons ! Ce qui a tendance à faire d'elles des femmes caméléons qui changent de peau comme elles changent de plastique. Bref, il y a tromperie sur la marchandise. Et s'il y a quelqu'un qui ne reconnaîtrait plus « sa femme », s'il revenait chez les vivants, c'est bien le poète Léopold Sédar Senghor. Elle n'est plus noire et c'est comme si elle avait horreur de cette couleur qui fit la fierté de certaines femmes. Avec la dépigmentation, elles sont devenues des femmes blanches en les singeant jusqu'à leurs habitudes. Et bien sûr, dans cette frénésie esthétique, il arrive qu'on ne les reconnaisse plus du jour au lendemain tant tout est artificiel chez elle. Tout est fausseté

KÀCCOOR BI - LETEMOIN

SANTÉ PUBLIQUE LA GUERRE DU SUCRE FAIT RAGE !

Une entreprise sénégalaise dénommée « Lateef » s'est déjà imposée sur le marché du sucre avec le produit « Sucria » très prisé par les diabétiques et non diabétiques. Mieux, « Sucria » c'est de l'édulcorant qui n'affecte pas le taux glycémique comme l'attestent les nombreux diabéto-logues et acteurs de la santé publique. Donc comme vous conviendrez avec « Le Témoin » que le produit « Sucria » semble être un très sérieux concurrent aux sucres diabétiques jusque-là commercialisés en pharmacie. Face à cette concurrence, des délégués médicaux ont fait le rappel des troupes ! Dans les rangs, certaines associations de consommateurs se sont levées pour mener le combat contre « Sucria ». D'où la guerre du sucre qui fait rage ! Et deux factions « armées » se dégagent dans le champ de bataille : L'une est constituée de consommateurs et médecins-diabéto-logues, l'autre dirigée par des présidents d'associations de consommateurs épaulés par des délégués médicaux. Une chose est sûre, seul l'arbitrage du Premier ministre Ousmane Sonko peut mettre fin à cette guerre du sucre qui risque d'être...salée. Surtout en cette veille du début du ramadan.

ENVIRONNEMENT ET LÉGISLATION EL MALICK NDIAYE PLAIDE POUR UNE PROTECTION RENFORCÉE DU LITTORAL SÉNÉGALAIS

Le président de l'Assemblée nationale, El Malick Ndiaye, a présidé ce jeudi l'ouverture du Panel des parlementaires sur la résilience du littoral sénégalais et la protection de ses ressources naturelles. Organisé par le Réseau des parlementaires pour l'environnement (REPES), cet événement coïncide avec le renouvellement du bureau du réseau.

Dans son discours, El Malick Ndiaye a insisté sur la nécessité pour les parlementaires de s'impliquer davantage dans la législation environnementale. Il a souligné l'urgence d'accélérer l'adoption de la loi sur le littoral afin de lutter contre l'érosion côtière et l'occupation anarchique des zones littorales. Rappelant le rôle stratégique du Parlement, il a insisté sur l'importance du contrôle législatif et de l'initiative parlementaire pour faire face aux défis écologiques. Le Président de l'Assemblée a également évoqué la Convention sur la protection du milieu marin en Afrique de l'Ouest et du Centre, précisant que plusieurs États œuvrent à la ratification de ses protocoles additionnels. Il a en outre invité le REPES à s'intéresser au rapport Who Owes Who d'Action Aid, qui chiffre à 36 000 milliards de dollars la dette climatique des pays industrialisés envers l'Afrique. En marge du panel, El Malick Ndiaye a reçu une délégation de parlementaires mauritaniens, témoignant de l'intérêt régional pour ces enjeux cruciaux.

LE JEU DE DAMES SÉNÉGALAIS EST EN DEUIL AVEC LE DÉCÈS SURVENU À PIKINE DU GRAND MAÎTRE

International (GMI) Ndiaga Samb. Le décès est tragique puisque le Gmi prenait part à un tournoi où il fut classé 3ème position. Il s'est effondré juste après son intervention lors du discours de clôture du Tournoi d'Élite de Jeu de Dames de Dakar. Passionné, respecté et profondément engagé dans l'univers du jeu de dames, Ndiaga a marqué de son empreinte notre discipline par son talent, son dévouement et son esprit de camaraderie. Son départ soudain est une perte inestimable pour le Sénégal. Le Sénégal perd ainsi un grand champion de jeu de dames. Le Gmi Ndiaga Samb a été accompagné à sa dernière demeure ce jeudi au cimetière de Dangou à Rufisque par une foule nombreuse.

PATRIMOINE IMMOBILIER À L'ÉTRANGER UN AUDIT D'ÉTAT ANNONCÉ !

Dans son édition d'hier, « Le Témoin » quotidien ne savait pas si bien dire en dénonçant le carnage d'Etat perpétré contre le patrimoine immobilier du Sénégal à l'étranger dont la valeur marchande est estimée à plus de 500 milliards Cfa. Il s'agit d'un riche patrimoine bâti constitué d'ambassades, de résidences officielles, de consulats et de logements de fonction acquis à Paris, Washington Dc, New-York, Pretoria, Barcelone, Madrid, Rome, Pékin, Djeddah, Rabat, Istanbul, Doha, Bruxelles, Abidjan, Moscou, Berlin, Conakry, Libreville et autres pays. Sans oublier les établissements scolaires comme celui du Lycée sénégalais de Banjul. Dés la parution de notre article, une haute autorité

du gouvernement rassure « Le Témoin » en confiant qu'un vaste audit financier et foncier sera effectué sur le patrimoine immobilier du Sénégal à l'étranger. Comme quoi, tous les immeubles ainsi que les résidences seront fouillés jusque dans leurs fondements ! Dans le lot, la transaction d'achat et de location de l'immeuble du Sénégal à Bordeaux acquis sous le régime de Macky Sall. Il s'agit d'un hôtel qui abritait la chancellerie et la résidence du consulat général du Sénégal à Bordeaux. En 2013, les personnels diplomatiques et autres résidents avaient été sommés par Dakar de quitter immédiatement le bâtiment pour des travaux de... rénovation. Le reste est troublant ! L'immeuble de Bordeaux n'est qu'une façade. Et l'immeuble de Milan dont les transactions financières avaient été faites par le Consul général en engageant l'Etat du Sénégal dans une location-vente, avec remise des paiements des arriérés. Pis, l'immeuble était loué par le Sénégal depuis 2015 pour un montant d'environ 7 000 euros par mois, c'est-à-dire près de 5 millions cfa. Mais l'acte de vente a été officialisé le 1er août 2019 en collaboration avec une agence immobilière italienne. Le consul général avait été accusé à l'époque d'avoir piloté, en solitaire, cette affaire d'Etat qui a abouti à la signature de l'accord d'un financement immobilier d'un montant de 1 300 000 euros, soit un peu moins d'un milliard CFA, avec un crédit immobilier qui va durer 15 ans.

K A Y A M A

LE BILLET DE MOUSSA KAMARA

Les réseaux pervers

Ce billet m'est inspiré par une bande annonce passant sur la RTS où un jeune...enfin, un homme désespère son père en lui causant de Trump et Internet pour justifier l'utilisation de l'ultime billet ou pièce de 500 francs qu'il détenait pour se payer une connexion. Une séquence qui illustre à merveille les ravages du Net. Oh pas que le Net soit irrémédiablement mauvais mais plutôt une utilisation purement exécutable par une certaine frange de la population. A preuve ces milliers de personnes qui développent des entreprises à travers le Net et qui s'en sortent très bien. Et quand les uns cherchent à gagner vaillent que vaillent de l'argent de manière honnête, d'autres sont mus par les pulsions de leur désir pour racoler, se prostituer, pour gruger et trander. Comme ces adeptes de déviances sexuelles qui utilisent une belle tête de fille pour attirer leurs pareils ou des dragueurs invétérés. Gageons qu'avec tous ces détraqués, nos enfants si adeptes du Net sont en danger. Les boulevards du Net sont si nombreux qu'ils peuvent s'y fourvoyer. Le taux de pénétration du Net est si dense que presque tous les âges se munissent de smartphones. Et dans cette population, il existe des individus super légers qui gobent et croient tout ceux qu'ils voient ou entendent. Et malheureusement dans ce lot, des fillettes et des garçons de l'école primaire, avides de découvertes et trop poreux aux arnaques du Net. Dans les réseaux sociaux en particulier où nichent toutes sortes de déchets humains qui sont vils et sans cœur, mus par des instincts sadiques. Ils sont tapis dans l'anonymat, face à leurs claviers d'ordinateur ou de smartphone, pour chasser des proies faciles. Il y a certainement la cybercriminalité qui traque tous les fous du Net mais les mailles et les failles du filet sont si nombreuses que beaucoup de ces perturbateurs les utilisent pour échapper à la perspicacité des flics 2.0. Si les parents sont aussi accrochés sinon plus que la progéniture, qui pensez-vous s'occuperait d'inculquer une bonne éducation dans la famille ? On a vu des personnes, majeures et vaccinées, probables pères de familles, déambuler avec deux à trois téléphones cellulaires. Certes l'utilité du téléphone cellulaire n'est plus à démontrer. Les communications sont ultra rapides et il faut être à la page surtout pour certaines professions. Notre société prend les airs d'une jungle où les plus forts dévorent les faibles. Alors la préoccupation majeure des chefs de famille doit être la protection urbi et orbi des enfants. Leur faire comprendre qui ils sont et d'où ils viennent. Ainsi des enfants bien imprégnés de ces valeurs demeurent forts aujourd'hui et demain.

AVIS DE DECES

Famille feu Talla Fall et Fatou Ngaina Ndiaye à Dakar et St Louis.
Famille feu Moustapha Kébé et Aminata Ndiaye à Kébémér, Dakar et Usa
Famille feu Baba Fall et Titine Bamako Dieng au Sénégal et en Côte d'Ivoire.
Famille feu Alioune Badara Seck et Khady Niang en Côte d'Ivoire et au Sénégal
Famille Madialé Fall et Mbayang Kébé à Dakar, St Louis, Mbour, France.
Famille feu Yamar Fall et Arame Seck à Dakar, St Louis et Côte d'Ivoire
Le Directeur Général et tout le personnel du Trésor public du Sénégal
Les promotionnaires, étudiants de l'UGB de St Louis
Mme Anta FALL épouse du défunt et ses enfants Mouhamad Rassoul, Mame Arame, Mouhamad Yamar, et Khadija à dakar ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur petit fils, enfants, frère, cousin, collègue, ami, mari et père

TAMSIR OUMAR FALL,

survenu ce 17 Février.
L'enterrement a eu lieu le même jour au cimetière de Yoff à dakar.
Les condoléances seront reçues ce mardi 18 février 2025 à la Sicap Foire villa 214.
FATIHA ET 11 IKHLAS



CONTENTIEUX FONCIER QVS/SNV

Le TGI de Mbour clôt définitivement le débat

Le Tribunal de grande instance de Mbour statuant en matière de référés s'est prononcé, hier et de façon définitive, sur le contentieux opposant la société Qualité Végétale Sénégal (QVS) exploitant irrégulier d'un site de 185 ha dans le cadre d'une entreprise agricole à la Société nouvelle ville (SNV), détentrice d'un bail pour des loge-

ments sociaux. En effet, aussi bien qu'en première instance qu'en dernier ressort devant la Cour suprême, la société Qualité Végétale Sénégal a perdu la manche et s'était vu notifier une ordonnance d'expulsion en bonne et due forme. Mais alors que la machine judiciaire était en marche et que la Direction de la Surveillance et

du Contrôle de l'Occupation du Sol (DSCOS) était activée pour expulser la QVS des terres qu'elle occupe et exploite illégalement, de hautes personnalités de l'ancien régime, en intelligence avec un membre du cabinet du président Bassirou Diomaye Faye et un membre du gouvernement de Ousmane Sonko ont enrayé la ma-

chine en donnant un sursis à QVS qui a introduit un recours en référés sur difficultés auprès du tribunal de grande instance de Mbour. Statuant donc sur cette affaire qui pollue l'atmosphère et qui plombe dangereusement le projet Jub, jubal, jubanti des nouvelles autorités, le tribunal a débouté, hier

matin, la société Qualité Végétale Sénégal et a ordonné une continuation des poursuites sans délais ni nouveau référé. Osons espérer, cette fois-ci que l'autorité de la chose jugée va primer pour une bonne donne distribution de la justice dans cette nouvelle ère qu'aborde notre pays.

Amadou Ly DIOME



RETARD DANS LA MISE EN OEUVRE DES ACCORDS D'AVRIL 2018 ET DE FÉVRIER 2022

Le SAEMSS et le CUSEMS menacent d'aller en grève

Le Saemss (Syndicat autonome des enseignants du moyen et secondaire du Sénégal) et le Cusems (Cadre unitaire des syndicats de l'enseignement moyen et secondaire) exigent la matérialisation des accords du 30 avril 2018 et du 26 février 2022. Ils dénoncent surtout le mutisme des nouvelles autorités face aux multiples alertes. Leur préavis de grève étant expiré, ils comptent brandir la «cravache» si l'Etat continue à les snober.

Après une longue pause de 10 mois observée pour donner un temps de grâce aux nouvelles autorités, les enseignants menacent de brandir la «cravache» à nouveau ! Cette fois-ci, ils comptent taper fort sur la table si ces dernières continuent de les ignorer, de les snober et de refuser d'accuser réception de leurs correspondances et l'ouverture de nouvelles discussions avec eux. L'Alliance Saemss/Cusems a tenu hier un point de presse pour lancer leur dernière alerte, leur dernier avertissement à l'Etat. C'est la première étape après l'expiration de leur préavis de grève. Le préavis étant expiré, ils n'entendent plus accorder un seul jour de plus aux autorités si elles continuent dans leur mutisme. Parce que, «c'est la grève qui vient après l'expiration d'un préavis», a dit le Secrétaire général du Saemss, El Hadj Malick Youm.

Des propos tenus en présence du secrétaire général du Cusems, Ndongo Sarr, qui dénonce la posture adoptée par les nouvelles autorités. «La disposition d'écoute attentive, c'est ce que nous attendions du gouvernement. Une démarche que nous avons toujours privilégiée d'ailleurs. Mais quand arrivent les moments de porter les combats, nous les portons avec vigueur», a-t-il déclaré. M. Sarr et M. Youm, les deux leaders du

G2 ou groupe des deux syndicats les plus représentatifs de l'enseignement général, pensent que l'alerte d'hier finira de réveiller les autorités sénégalaises. «Si aucune alternative ne nous est laissée, nous userons de toutes les armes pour que les passifs soient apurés et pour ouvrir de nouvelles discussions», dixit Nongo Sarr.

Matérialisation des accords du 26 février 2022

A l'origine de leur mouvement d'humeur annoncé, le retard dans la matérialisation des accords du 26 février 2022. Les points signés avec le gouvernement concernent le

statut, la carrière, la formation et la rémunération des enseignants. Il s'agit surtout de la digitalisation des actes et des procédures de la fonction publique et l'interconnexion des plateformes des ministères pour mettre un terme aux lenteurs administratives, le parachèvement de la révision du statut des décisionnaires et de l'extinction du statut ainsi que du relèvement considérable de leurs pensions de retraite et de l'accès aux imputations budgétaires après la retraite. L'autre point concerne la poursuite de la correction du système de rémunération des personnels de l'éducation et de la formation grâce à l'équité salariale entre les agents de la fonction publique. Le parachèvement de la formation «diplômante» des enseignants et plus précisément des demandeurs de mises en position de stage, des chargés de cours, des enseignants issus du recrutement spécial de 2021, des PC ayant capitalisé plusieurs années d'expérience. Last but not least, des titulaires de diplômes spéciaux à la Fastef et des Meps au Cneps de Thiès figurent dans ces accords entre le gouvernement et les enseignants. Lesquels demandent aussi l'apurement des prêts au logement et des rappels et la remise des titres de propriété des parcelles non-viabilisées aux syndicats bénéficiaires.

L'immobilisme des autorités

«L'immobilisme des autorités par rapport à la mise en œuvre de protocoles d'accords signés avec le régime sortant, les errements multiples notés dans leur communication faisant souvent état de la situation catastrophique du pays ainsi que les annonces récurrentes de mesures d'austérité à l'endroit des populations et des travailleurs» auraient fini de réveiller le courroux des syndicats, des centrales et de toutes les masses laborieuses. Cette situation inattendue et inacceptable a été exacerbée par l'inaccessibilité des autorités, l'enlisement du mécanisme de dialogue social et les licenciements abusifs de plusieurs centaines de travailleurs opérés par le nouveau régime dans des entreprises évoluant dans le secteur public», selon les deux responsables du G2 à savoir Youm et Sarr.

Revenant sur le passif social dans le secteur de l'éducation et de la formation, le G2 dit condamner «avec la dernière énergie» la stratégie de «saupoudrage» qui a été utilisée par le Gouvernement en ce qui

concerne la révision du statut des décisionnaires. «En effet, après avoir convié les syndicats à la rencontre du Comité de suivi des accords du 13 janvier 2025 et annoncé en grandes pompes l'initiation des projets de décrets n° 2006-392 du 27 avril 2006 et n° 74-347 du 12 avril 1974, pour reversement de certains décisionnaires dans les corps référencés de fonctionnaires et la prise en compte de l'ancienneté civile, les autorités ont depuis lors opté de s'emmurer dans un mutisme total sur la question. Pis encore, malgré le dépôt de préavis des syndicats pour exiger le parachèvement du processus, l'apurement du passif de tous les accords signés et surtout l'examen des nouvelles questions, le Gouvernement n'a même pas daigné accuser réception desdites correspondances encore moins convier les syndicats à une rencontre pour examiner les revendications conformément aux dispositions de la Loi 61-33 du 15 juin 1961. Cette démarche inélégante et discourtoise adoptée dans le traitement des préavis témoigne à suffisance d'un manque de respect et de considérations vis-à-vis des organisations syndicales», ont-ils dit. C'est tout le sens de la conférence de presse pour, disent-ils, informer l'opinion publique nationale et internationale que «malgré toutes les démarches d'alerte et de veille que les syndicats ont initiées pour accompagner le nouveau régime, c'est l'immobilisme total qui règne en ce qui concerne l'application des accords signés».

Eviter au système éducatif sénégalais de renouer avec les perturbations cycliques

D'ailleurs, conscients de leur mission d'alerte et de veille et pour éviter au système éducatif sénégalais de renouer avec les perturbations cycliques, les syndicats représentatifs avaient adressé une correspondance aux plus hautes autorités au début de l'année scolaire 2024/2025, pour solliciter une rencontre afin de discuter des questions sectorielles.

Malheureusement, une fin de non-recevoir a été opposée par les autorités à la correspondance initiée par les syndicats. Ils déplorent ainsi «la démarche cavalière et solitaire du ministère de l'Education nationale qui ne sollicite guère l'avis des syndicats représentatifs sur les décisions stratégiques dont la dernière en date est le projet de décret portant réorganisation des services du ministère, qui, au regard des incidences et implications majeures, aurait dû faire l'objet de partage», s'est indigné El hadj Malick Youm.

Face à la situation actuelle que traverse notre pays, le Saemss et le Cusems tiennent à rappeler aux autorités qu'il urge de renouer le fil du dialogue avec toutes les forces syndicales afin d'apporter des solutions diligentes aux lancinantes préoccupations des travailleurs.

S'agissant du secteur de l'éducation et de la formation, «nous tenons à rappeler que l'année scolaire est à mi-parcours et que le Gouvernement a l'obligation de veiller à son bon déroulement grâce à la mise en œuvre de stratégies efficaces et efficientes pour l'apurement des points inscrits dans les protocoles du 30 avril 2018 et du 26 février 2022. A cet effet, nous exigeons la convocation d'urgence du Comité de suivi pour une mise en œuvre effective des accords signés avec le Gouvernement, le parachèvement de la digitalisation des actes et des procédures et un fonctionnement optimal du portail e-carrière du ministère de la Fonction publique, la signature des projets de décrets n° 2006-392 du 27 avril 2006 et n° 74-347 du 12 avril 1974 pour le règlement définitif de la situation des décisionnaires, le parachèvement de la correction du système de rémunération des personnels de l'éducation et de la formation grâce à l'équité salariale, l'effectivité de la formation diplômante universelle pour tous les enseignants : les chargés de cours, les demandeurs de mise en position de stage, les PC ayant capitalisé des années d'expérience, les Meps au Cneps de Thiès, l'apurement des rappels des enseignants et l'arrêt de la surimposition, l'apurement de tous les prêts au logement en instance et l'examen des nouvelles questions inscrites sur le préavis commun déposé par le Saemss et le Cusems». Le G2 met en garde les nouvelles autorités contre toute tentative de remise en question des accords obtenus de haute lutte.

D'ailleurs, ils appellent tous les syndicats du secteur de l'éducation et de la formation, notamment le G7, le G 20, la FEDER et au-delà toutes les forces syndicales à porter le combat pour le progrès social. Ils leur demandent surtout de s'opposer à la mise en œuvre de «toute politique publique d'austérité qui est aux antipodes des intérêts des masses laborieuses».

Toutefois, le G2 annonce sa participation à la rencontre du jeudi 27 février prochain convoquée par le gouvernement.

Maimouna FAYE FALL

PALABRE AVEC... CHEIK ALIOU NDAO, ECRIVAIN

« S'exprimer en langue locale, un acte de dignité et de libération »

Figures emblématiques de la littérature sénégalaise, Sidi Ahmed Alioune Cheik Ndao incarne la passion de l'écriture en langue maternelle et la valorisation des langues africaines. Ayant poursuivi ses études à Dakar, en France et en Grande-Bretagne, il a exercé en tant que professeur d'anglais à l'École Normale William Ponty et aux États-Unis à De Pauw University. Son premier recueil de poésies, "Kaïrée" (1964), récompensé par le prix des Poètes Sénégalais de langue française, ainsi que sa pièce "L'Exil d'Albouri", qui a marqué les débuts du théâtre historique sénégalais en remportant le premier prix au Festival culturel panafricain d'Alger et en se produisant sur des scènes prestigieuses telles que l'Odéon de Paris, témoignent de son engagement pour une écriture authentique. Convaincu de la nécessité de transcrire les langues locales, Cheik Aliou Ndao s'est distingué en publiant des romans en wolof, notamment "Buur Tilleen" et "Mbaam Dictateur". Dans cette interview, il nous livre sa vision de l'écriture, de l'enseignement et de l'affirmation de l'identité africaine, invitant ainsi les jeunes générations à puiser dans leur langue et leur histoire pour se réapproprier leur culture.



Vous êtes un ardent défenseur de la transcription des langues africaines. Pour quelles raisons estimez-vous qu'il est crucial de préserver et de valoriser nos langues locales dans le champ littéraire et éducatif ?

Il suffit de regarder autour de soi pour se rendre compte que, quel que soit le pays, on voit rarement des gens écrire dans une langue autre que leur langue maternelle. Ainsi, il est naturel d'écrire dans sa propre langue. Ce n'est qu'en Afrique, après la colonisation — surtout française — que l'on est parfois surpris de voir un Africain écrire dans sa langue. Certains pensent qu'il aurait mieux valu qu'il écrive en français, en anglais, en portugais ou en espagnol, etc. Cela prouve à quel point l'assimilation a pu se faire inconsciemment, menant parfois au mépris de soi. Penser qu'on doit écrire dans une langue étrangère, en oubliant que ceux qui nous l'ont imposée sont venus pour nous exploiter, nous coloniser, nous réduire en esclavage, relève d'un manque de dignité. Dès le départ, nous aurions dû écrire dans notre propre langue.

Deuxièmement, on écrit pour s'adresser à son propre peuple, en utilisant la langue qu'il comprend. Comment expliquer qu'on choisisse d'écrire dans une langue étrangère, incomprise par la majorité ? Adopter une telle approche relève d'une mentalité résolument colonialiste. Dès lors que Cheikh Anta Diop a appelé à « s'intéresser à nos langues », la plupart des étudiants et élèves de sa génération ont immédiatement saisi qu'il était temps de suivre la voie qu'il indiquait.

Par ailleurs, dans la quasi-totalité des pays, les individus écrivent naturellement dans leur langue maternelle. Il est déconcertant, voire désolant, de constater qu'au Sénégal et en Afrique, certains s'étonnent encore qu'il soit possible d'écrire dans les langues locales.

Vous avez choisi d'écrire en wolof avec des œuvres telles que "Buur Tilleen" et "Mbaam Dictateur". Quels défis particuliers rencontrez-vous en écrivant dans votre langue maternelle, et quelles satisfactions en retirez-vous ?

La principale difficulté réside dans le fait que, lorsqu'on écrit dans sa langue maternelle, il est difficile de trouver suffisamment de lecteurs, car beaucoup n'ont pas été alphabétisés dans cette langue. Toutefois, avec les écoles actuelles, un avenir plus prometteur s'annonce.

La plus grande satisfaction a été d'assister, par exemple, à une conférence donnée en wolof par le professeur de philosophie Mamoussé Diagne sur le livre de Goorgi Ousmane Gueye. Ce livre, écrit par Goorgi Ousmane Gueye en collaboration avec Cheik Aliou Ndao, traitait de la vie avec une sagesse comparable à celle de Kocc Barma Fall. Lorsque j'ai réalisé l'ampleur de sa pensée, j'ai décidé de le rencontrer pour recueillir ses idées et en faire un livre. Lorsqu'on a invité Mamoussé Diagne à commenter cet ouvrage lors d'une conférence à Douta Seck, le public rassemblé était très diversifié — des personnes n'ayant jamais fréquenté l'école française, d'autres issues de l'école coranique, ainsi que des diplômés de l'université française. Ainsi, la langue wolof a su rassembler tout le monde, démontrant qu'il est naturel, dans tous les pays, d'écrire dans la langue nationale.

Quels genres littéraires avez-vous abordés en wolof ?

J'ai exploré tous les genres : pièces de théâtre, nouvelles, poésie et essais. Actuellement, j'aimerais beaucoup voir publiés les essais que j'ai écrits, lesquels m'ont permis

de me pencher sur le vocabulaire wolof. J'espère qu'ils verront le jour de mon vivant, afin de pouvoir expliquer et défendre certains termes et expressions que je propose.

Votre pièce "L'Exil d'Albouri" a rencontré un immense succès, étant jouée en Afrique et en Europe, notamment à l'Odéon de Paris. Que représente pour vous le théâtre historique sénégalais et quel message espérez-vous transmettre par cette œuvre ?

Le théâtre historique marque une étape importante dans l'évolution de notre littérature, car il nous a permis de nous affirmer en tant que peuple. Notre identité repose sur notre histoire, et il fallait, en partie, corriger une histoire souvent déformée par le regard colonial. En écrivant des pièces inspirées de l'histoire, j'ai voulu rétablir la véritable image de nos héros nationaux.

La version française de "Buur Tilleen" est une adaptation de l'original en wolof. Comment abordez-vous la question de la traduction et de l'adaptation de vos œuvres pour toucher un public plus large, tout en restant fidèle à l'essence de la langue d'origine ?

C'est une expérience très enrichissante. Lorsque j'ai écrit "Buur Tilleen" en wolof, en 1962, c'était d'abord par nostalgie, puisque j'étais alors hors d'Afrique, mais aussi pour affirmer ma langue maternelle. Ce roman, bien que condensé, m'a préparé à écrire, par la suite, une œuvre beaucoup plus importante, comme "Mbaam Dictateur".

Vous avez enseigné l'anglais à l'École Normale William Ponty et même aux États-

Unis à De Pauw University. Comment ces expériences pédagogiques ont-elles enrichi votre perspective sur la transmission du savoir et la culture ?

L'enseignement, comme profession, nous permet d'avoir un public jeune, et d'aider ce public-là, non seulement à apprendre, mais aussi à leur offrir une vision différente de l'Afrique. L'expérience à l'École Normale William Ponty fut particulièrement marquante. À l'époque, nous étions encore minoritaires en tant que professeurs africains, mais, avec des collègues comme Madior Diouf, Camara ou Mbaye Gueye (pour l'espagnol), nous avons pu contribuer à l'éveil des consciences, surtout chez les jeunes.

Fort d'une carrière riche et diversifiée, quelle vision portez-vous pour l'avenir de la littérature africaine, notamment en ce qui concerne l'intégration des langues locales et des traditions orales dans les formes littéraires contemporaines ?

C'est une question abordée bien avant moi par David Diop, qui l'avait déjà affirmé en disant que ce que nous faisons actuellement en langue française n'est qu'une étape, mais que plus tard, la véritable littérature africaine sera écrite dans nos langues. Ayant l'expérience d'écrire dans deux langues, je constate que c'est par notre langue maternelle que nous parvenons à exprimer notre véritable identité. J'encourage donc les jeunes à expérimenter cette voie, car non seulement cela leur semblera plus naturel, mais ce sera aussi un moyen de se libérer.

Justement, quel message lancez-vous aux jeunes qui commencent à s'intéresser à l'écriture ?

Il ne s'agit pas de rejeter l'usage des langues étrangères. Si quelqu'un se sent plus à l'aise dans une langue étrangère, il est libre de s'exprimer ainsi. L'essentiel est d'être fidèle à soi-même, de ne pas trahir ses pensées, ses penchants et ses sentiments. Personnellement, je pense qu'il est préférable de se tourner vers une littérature écrite dans nos langues maternelles, car c'est ce qui se fait naturellement ailleurs. Cela n'empêche pas pour autant d'écrire aussi dans une autre langue. Par exemple, j'ai moi-même composé un poème en anglais dans mon recueil "Mogariennes".

Votre premier recueil de poésies, "Kaïrée", publié en

1964, a valu le prix des Poètes Sénégalais de langue française. Quels défis avez-vous rencontrés en écrivant dans une langue héritée du passé colonial, et comment avez-vous réussi à y insuffler votre identité africaine ?

Il est curieux de constater que, lorsqu'on écrit, on peut être inconsciemment influencé par l'environnement et la culture locale. Dans "Kaïrée", certains poèmes — notamment au début de "Perle" — pourraient faire penser à un français « de France », à la manière de ceux écrits en Dordogne, en raison des descriptions du paysage qui m'inspiraient à l'époque. J'évoquais, par exemple, le verglas ou l'effet des glaçons sur les buissons, ce qui m'a inspiré l'image des « larmes de givre à l'oreille des buissons ». Pour un Africain, cela peut sembler étrange, mais c'est parce qu'en tant que poète, j'absorbe mon environnement tel une éponge et je le retranscris. Mon séjour en France et la contemplation de ses paysages ont ainsi façonné une partie de mon écriture.

Propos recueillis par Babacar Korjo Ndiaye RépondreTransférer Ajouter une réaction

AUTOUR D'UN LIVRE

«Dige Géej» Un Cri Théâtral Contre l'Exil Clandestin

Dans «Dige Géej», Cheik Aliou Ndao dresse le portrait saisissant d'un exode contemporain, où la quête d'un avenir meilleur se heurte à l'implacable rigueur des éléments. Publiée en 2019 aux éditions OSAD, cette pièce de théâtre en wolof narre le destin tragique d'Usmaan, un homme ordinaire dont le quotidien est marqué par l'angoisse, le chômage et l'absence de perspectives. Confronté à un désespoir ambiant, Usmaan, accompagné d'un groupe hétéroclite d'amis –hommes et femmes unis dans la même lutte – choisit l'émigration comme ultime recours pour espérer un renouveau.

Le récit se déploie dans une atmosphère lourde de fatalité dès lors que les protagonistes, animés par une foi vacillante en la possibilité d'un futur différent, montent à bord d'une pirogue. Cette modeste embarcation, à la fois symbole d'espoir et instrument de perte, les conduit vers une mer qui se révèle être un personnage à part entière. La mer, métaphore vi-

vante des forces incontrôlables de la nature et du destin, apparaît comme une entité farouche et indifférente, refusant obstinément tout compromis avec les ambitions humaines. Ce choix symbolique, loin d'être anodin, amplifie la tension dramatique et invite le spectateur à méditer sur l'inéluctable confrontation entre l'homme et l'immensité implacable du monde.

Une œuvre engagée et préventive

À travers cette œuvre, Ndao explore avec une acuité remarquable la psychologie de l'exil clandestin. Le désarroi et l'incertitude se transforment en une spirale de violences insoupçonnées : perdre son sang-froid, sombrer dans une angoisse paralysante, et même céder à la bagarre pour un rien deviennent autant de périls inhérents à ce périple périlleux. L'odeur de la mort, omniprésente, s'insinue dans chaque réplique, rappelant que derrière l'espoir se cache une réalité brutale et souvent inéluctable.

Loin de se limiter à une simple tragédie individuelle,

«Dige Géej» se veut également une œuvre engagée et préventive. Conscient des dérives que peut entraîner l'immigration clandestine, Cheik Aliou Ndao en fait un vibrant plaidoyer contre ce fléau. En incitant les troupes théâtrales à s'approprier la pièce, il cherche à éveiller les consciences et à sensibiliser les populations, notamment les jeunes, aux dangers d'un rêve d'ailleurs qui se transforme en cauchemar. L'utilisation de la langue wolof, langue maternelle et vecteur de culture, renforce cette dimension sociale et politique, en ancrant le message dans une réalité vécue et comprise par ceux qui sont le plus directement concernés.

La richesse de «Dige Géej» réside autant dans sa force narrative que dans sa portée symbolique. Usmaan et ses compagnons ne sont pas de simples personnages de théâtre : ils incarnent les espoirs déçus et les désillusions d'une jeu-

nesse en quête d'évasion face à un système économique et social défailant. Leurs pas hésitants sur la pirogue, leurs regards emplis de rêves et de terreur, témoignent de la fragilité humaine face à des forces qui le dépassent. L'auteur y dépeint, avec une verve poignante, la transformation de l'espoir en désespoir, la métamorphose d'une envie de vivre en une lutte contre le destin.

En outre, la mer, en tant que protagoniste symbolique, se dresse comme l'incarnation d'un destin inéluctable et cruel. Elle ne se contente pas d'être un décor : elle interagit, juge et punit les voyageurs, soulignant ainsi l'ironie tragique d'un exode où la nature elle-même refuse d'accorder sa clémence. Dans ce jeu d'oppositions, l'immensité marine devient à la fois un refuge illusoire et un tombeau prévisible, rappelant sans cesse que l'homme, en quête de salut, court souvent à sa perte.

Au-delà de la dimension dramatique, «Dige Géej» interpelle sur des enjeux contemporains majeurs. La pièce se présente comme un outil de prévention, une invitation à repenser les politiques migratoires et à adresser les causes profondes de l'exil clandestin. En mettant en scène les conséquences dévastatrices d'un choix dicté par l'urgence et le désespoir, Cheikh Aliou

Ndao nous pousse à question-

ner la responsabilité collective dans la gestion des crises économiques et sociales qui alimentent ces dérives.

Appel à la sauvegarde des langues et des cultures locales

Enfin, «Dige Géej» constitue un véritable appel à la sauvegarde des langues et des cultures locales. En écrivant en wolof, l'auteur affirme la richesse d'une identité souvent marginalisée par le discours dominant, et offre ainsi une plateforme pour exprimer des réalités qui échappent aux canons internationaux. Ce choix stylistique et linguistique, loin d'être anodin, renforce l'impact émotionnel et culturel de l'œuvre, en inscrivant son message dans le tissu même de la mémoire collective.

Cette pièce se présente comme une œuvre majeure du théâtre engagé contemporain, alliant puissance narrative et réflexion sociétale. Par la force de ses mots, Cheik Aliou Ndao nous livre un avertissement poignant sur les périls de l'immigration clandestine par la mer, tout en appelant à une prise de conscience collective.

La pièce, par son réalisme saisissant et sa profondeur symbolique, incite chacun à méditer sur la fragilité de l'être humain face aux tumultes du destin et sur l'urgence de repenser les voies de l'émancipation sociale.

Babacar Korjo Ndiaye

BIBLIOGRAPHIE

Exploration de l'œuvre bilingue de Cheik Aliou Ndao

Cheik Aliou Ndao s'impose comme une figure incontournable de la littérature africaine. Tantôt poète, tantôt romancier, nouvelliste ou dramaturge, son œuvre se déploie avec une richesse et une diversité qui témoignent d'un profond engagement culturel et d'une volonté affirmée de valoriser les langues et traditions de son continent. Son corpus, publié tant en français qu'en wolof, reflète la dualité de son identité littéraire et culturelle, oscillant entre modernité et héritage, entre universalisme et spécificités locales.

EN FRANÇAIS

Poésie

La poésie de Cheik Aliou Ndao ouvre le bal de son œuvre avec une force d'expression singulière.

- Kairée (Imprimerie Eymond, Grenoble, 1964) marque une première incursion dans l'univers poétique de l'auteur.

Ce recueil, empreint de modernité, explore les thèmes de l'existence, de l'identité et du lien profond entre l'homme et ses racines.

- Mogariennes (Présence Africaine, 1970) consolide cette approche en proposant une réflexion sur la condition humaine et les métamorphoses culturelles au cœur d'un monde en pleine mutation.

Nouvelles

Le genre de la nouvelle permet à Ndao de capturer des instantanés de la vie africaine avec acuité et sensibilité.

- Le Marabout de la sécheresse (NEA, 1979, Dakar) se présente comme une chronique incisive des défis socio-économiques qui jalonnent l'existence quotidienne. À tra-

vers des récits courts, l'auteur brosse le portrait d'une société en quête de repères, confrontée aux aléas d'un environnement hostile et aux dérives de certaines pratiques traditionnelles.

Romans

Le roman, pour Cheik Aliou Ndao, est un espace d'exploration des tensions et contradictions de la modernité africaine.

- Buur Tilleen, le roi de la Médina (Présence Africaine,

1972-1988) s'inscrit dans une dynamique d'évolution narrative, oscillant entre la tradition et la modernité, et interrogeant la place de l'individu dans un monde en transformation.

- Excellence vos épouses (NEA, 1983, Dakar) aborde des thèmes sociaux et familiaux avec une ironie mordante, dénonçant les dérives d'un système parfois oppressif.

- Un bouquet d'épines pour elle (Présence Africaine,

1988) poursuit cette quête en mêlant émotions intenses et réflexions sur le destin féminin au sein d'une société en pleine mutation.

Théâtres

Le théâtre de Cheik Aliou, quant à lui, se distingue par sa dimension à la fois esthétique et engagée, faisant de la scène un véritable lieu de contestation et de prise de conscience.

- L'Exil d'Albouri, couronné par le 1er Prix du festival

Panafricain d'Alger, suivi de La Décision

(P.J. OSWALD, 1967), pose les jalons d'un théâtre aux ac-

cents subversifs et résolument modernes.

- Le fils de l'Almamy, suivi de La Case de l'homme

(1973, P.J. OSWALD), offre une méditation sur l'héritage et le pouvoir, mettant en scène des conflits d'identité et de générations.

- L'île de Bahila (Présence Africaine, 1975) et Du Sang pour un trône (L'Harmattan, 1983) achèvent ce panorama théâtral en interrogeant les rapports entre tradition, pouvoir et modernité, et en confrontant les destinées individuelles aux grandes forces historiques.

EN WOLOF

La richesse de l'œuvre de Cheik Aliou Ndao se manifeste également à travers sa production en wolof, langue maternelle et vecteur primordial de sa culture. Cette écriture autochtone permet à l'auteur d'aborder ses thématiques avec une authenticité et une immédiateté particulières.

Woy (Poésie)

- Lolli - Taataan (éditions de l'IFAN, 1990) et Bakku

Xaalis (éditions de l'IFAN) offrent une poésie qui puise dans le vécu et les rythmes de la tradition orale. Ces œuvres mettent en lumière la musicalité intrinsèque du wolof, tout en abordant des questionnements existentiels et sociétaux profonds.

Nettali (Roman)

- Buur Tilleen (Présence Africaine) en version wolof,

Mbaam aakimoo (OSAD, 2009) et Signali (OSAD, 2013) constituent une trilogie romanesque qui revisite des thèmes chers à l'auteur, tels que l'héritage, l'exil et la quête d'identité.

En renouant avec sa langue d'origine,

Ndao enrichit son propos d'une dimension culturelle indissociable du contexte africain.

Mayé (Nouvelle)

- Jigéen faayda (1997) s'inscrit dans la tradition de la nouvelle, offrant un éclairage incisif sur la condition féminine et les dynamiques sociales en Afrique. Cette œuvre, à la fois brève et percutante, témoigne de la capacité de l'auteur à distiller des vérités puissantes en quelques pages.

Kilib (Théâtre)

- Guy Njulli (OSAD, 2003) et Dige Géej (OSAD, 2019) illustrent la vitalité du théâtre en wolof, où la scène devient le théâtre des passions et des luttes quotidiennes. À travers ces pièces, Cheik Aliou Ndao explore les méandres des rapports humains, tout en offrant une critique sociale acérée, invitant le public à une réflexion sur les défis contemporains.

La bibliographie de Cheik Aliou Ndao, tant en français qu'en wolof, est le reflet d'un parcours littéraire d'une rare densité. Par son écriture, l'auteur transcende les frontières linguistiques et culturelles pour offrir des œuvres qui interrogent les enjeux sociaux, politiques et identitaires de notre temps. Chaque genre – de la poésie aux romans, en passant par les nouvelles et le théâtre – constitue une facette de son engagement intellectuel et artistique. Bien que la liste présentée ici ne soit pas exhaustive, elle offre un panorama significatif d'une œuvre plurielle qui continue d'inspirer et de susciter la réflexion.

HEURES DE PRIERES

FADIAR : 06H 39 MN
TISBAR : 14H 15 MN
TAKUSSAN : 16H45 MN
TIMIS: 19H : 13 MN
GEWE : 20H : 13 MN

HEURE DE MESSE

CATHEDRALE : 7H - 18H 3mn
MARTYRS DE LOUGANDA :
6H 30mn - 18H 30m
SAINT JOSEPH : 18H 30mn

SECURITE

POLICE SECOURS : 17
SAPEURS POMPIERS : 18

HOPITAUX

SAMU NATIONALE
15 15 - 33 869 82 52
SUMA : 33 824 24 18
SOS MEDECINS : 33 889 15 15
DANTEC : 33 889 38 00
ABASS NDAO : 33 849 78 00

SENELEC

DEPANNAGE : 33 867 66 66



GLOBAL MÉDIA COMMUNICATION
(GMC) SA
SIEGE SOCIAL:

IMMEUBLE ESSA MBAYE FALL

APPT 1B
LIBERTÉ 6 EXTENSION,
TEL : 77 510 84 28
BP 12 836- DAKAR COLOBANE

le TEMOIN
QUOTIDIEN
ISSN N° 8509972

LE TÉMOIN, QUOTIDIEN
D'INFORMATIONS GÉNÉRALES
ÉDITÉ PAR LE GROUPE GMC

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Amadou Ly DIOME

REDACTEUR EN CHEF

Moustapha BOYE

RÉDACTION

GRAND REPORTER CHARGÉ

DES INVESTIGATIONS

Pape NDIAYE

RÉALISATION

MICRO EDITION

Nouha Dieme Coly,
Babacar Simon Faye

IMPRIMERIE :

SOLEIL

DISTRIBUTION

ADP, Ndiol SY, Bora-Bora.

ADRESSE EMAIL

letemoindakar@gmail.com

SERVICE COMMERCIAL

servicecommercialtemoin@yahoo.fr

77 402 78 78

SAINT-LOUIS

Le préfet donne un bol d'air à l'avenue Macky Sall et au marché Sor

Une grande et vaste opération de désencombrement à l'échelle communale visant à libérer les emprises publiques et lutter contre les occupations anarchiques dans le marché Sor et l'avenue Macky Sall, ex-avenue Général De Gaulle a été menée dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 février 2025.

Comme précédemment annoncé et décidé, il y a quelques jours, lors d'un CRD présidé par le gouverneur de la région, le préfet du département de Saint-Louis, Abou Sow, accompagné du Maire de la ville Amadou Mansour Faye et du commissaire de la police centrale Mamadou Lamara Diallo a procédé à une opération de désencombrement de l'avenue Macky Sall, ex-avenue Général De Gaulle qui jouxte le marché Tendjiguene.

L'opération dirigée par le préfet a démarré dans la nuit du mercredi 19 février, avec une forte mobilisation et une implication des forces de défense et de sécurité, des services techniques municipaux, des techniciens de surface, en plus du déploiement de la logistique (camions bennes, pelles mécaniques, bacs à

ordures.

« C'est un plan d'action qui est mise en place depuis mi-décembre 2024, sur instructions des autorités centrales, pour améliorer la sécurité dans les marchés de la commune de Saint-Louis.

Des discussions se sont tenues avec tous les acteurs concernés il y a plus d'un mois et demi, à l'issue du CRD présidé par le gouverneur de région pour trouver des solutions, surtout de recasement. La mairie qui assure la tutelle des marchés a été associée à cette opération et les commerçants, marchands ambulants et tabliers ont été sensibilisés sur la libération des emprises et ils seront accompagnés », a expliqué le Préfet.

Pour l'autorité administrative, il s'agit de procéder à la libération des emprises et trottoirs occupés au détriment des paisibles citoyens qui sont obligés de marcher sur la route, avec tout ce que cela comporte comme risques et dangers.

« Vous constatez qu'il y a des occupations anarchiques qui ne permettent pas aux secours d'intervenir à temps dans le marché en cas de sinistre. Donc il fallait permettre aux

sapeurs-pompiers de pouvoir intervenir et sauver ce qui peut l'être. Beaucoup d'accidents sont notés, dus au fait que les piétons sont obligés de se disputer la route avec les véhicules », a-t-elle indiqué.

Sur cet axe, beaucoup de gens, surtout les dames qui fréquentent le marché Sor sont souvent victimes d'accidents.

Selon le préfet Abou Sow, l'objectif est clair.

Il s'agit de libérer ces trottoirs pour qu'au moins les piétons puissent marcher tranquillement et avec sécurité.

Il informe que des dispositions ont été prises pour recaser ces marchands déguerpis, et que le site qui se situe au quartier Léona est en train d'être aménagé pour y accueillir au moins mille (1000) marchands ambulants et tabliers.

Cependant, il reconnaît que le début sera difficile, mais ces commerçants seront accompagnés pour qu'ils puissent continuer tranquillement leurs activités.

« Cette opération va concerner tous les marchés de la commune de Saint-Louis. Des rencontres hebdomadaires seront organisées pour un

suivi de cette opération » a-t-il assuré avant de lancer un appel aux citoyens de signaler toute personne qui s'évertuerait à s'installer sur la voie publique, les rues et les trottoirs pour entraver la circulation.

« Le commissaire de la police centrale, et ses hommes, en partenariat avec la commune vont faire des patrouilles permanente pour maintenir cette dynamique, en attendant de trouver un marché moderne qui pourra accueillir tous les commerçants », a-t-il ajouté.

Cette opération de désencombrement de l'avenue Macky Sall, ex-avenue Général De Gaulle est salutaire pour les citoyens Saint-louisiens, mais surtout les passants et automobilistes qui éprouvent d'énormes difficultés pour circuler normalement et vaquer tranquillement à leurs occupations au niveau de cet axe long de 0,77 km, qui part de la descente du pont Faidherbe jusqu'au commissariat central et qui était occupée de façon anarchique par toutes sortes de commerçants.

Baye **DIAGNE**

Correspondant permanent
à Saint-Louis

CRISE SOCIALE, SECTEUR PRIVÉ VILIPENDE, VAGUE DE LICENCIEMENTS

La leçon d'Innocence Ntap Ndiaye aux nouvelles autorités

La vague des suppressions des emplois est une contradiction et jeter en pâture le secteur privé, rien ne marchera dans ce pays.

Innocence Ntap Ndiaye n'a pas fait dans la langue de bois pour dénoncer la tension sociale en cours, les vagues de licenciements et surtout un secteur privé jeté à la pâture. L'ancienne présidente du Haut Conseil du Dialogue Social (HCDS) n'approuve pas la démarche en cours des autorités. « On ne peut dire qu'on veut le plein emploi, créer des emplois, avoir une politique nationale d'emploi efficace, ensuite vouloir supprimer des emplois. C'est contradictoire ». Elle indique que la seule alternative, c'est le dialogue entre l'Etat et les forces vives de la Nation. Heureusement que le président Bassirou Diomaye Faye s'est inscrit lors du conseil des ministres de ce mercredi 19 février sur la voie du dialogue.

La tension sociale en surchauffe risque tout simplement de compromettre le pacte social signé entre les nouvelles autorités et les acteurs sociaux. C'est le sentiment de l'ancienne présidente du Haut Conseil du Dialogue Social. Innocence Ntap Ndiaye qui présidait hier à Dakar la Journée mondiale de la justice sociale décidée par les Nations-Unies en tant que Président de l'Internationale Francophone du Dialogue a vivement dénoncé la tournure actuelle du cli-

mat social au Sénégal. Parlant en connaissance de cause du fait qu'elle a eu à jouer un rôle important dans l'apaisement de la tension sociale entre les syndicalistes et l'Etat durant son magistère, Innocence Ntap Ndiaye a salué l'appel à la concertation avec les forces vives de la Nation notamment les syndicalistes et le secteur privé lancé ce mercredi 19 février par le président de la République en conseil des ministres. « Je pense que le chef de l'État Bassirou Diakhar Faye m'a bien entendu. Après la mobilisation de l'intersyndicale, j'ai été interrogée sur la question liée à la tension qui prévaut dans le secteur. La seule voie de salut, c'est le dialogue. Parce que quand aujourd'hui on se retrouve à une troisième alternance politique, on doit pouvoir instaurer un dialogue pour un pacte social surtout pour faire face à la question du renchérissement du coût de la vie. Mieux nous dirigeons vers le mois de Ramadan, il reste que toutes les mesures prises par le Gouvernement sur cette question de la vie chère n'ont pas été appliquées. La baisse des denrées de consommation n'a pas été effective. Les acteurs sont des syndicaux, sont également des citoyens. Ils ont des familles. Donc aujourd'hui si on ne discute pas avec eux, et qu'en face, ils (Ndlr : les nouvelles autorités), ont des structures qui licencient des personnes sans tenir compte des motifs. Là il y a un problème. Pour ma part,

on ne peut dire qu'on veut le plein emploi, créer des emplois, avoir une politique nationale d'emploi efficace, ensuite vouloir supprimer des emplois. C'est contradictoire ! Sur un autre plan c'est aussi un problème de communication. Si nous même nous jetons à la pâture notre secteur privé, rien ne va marcher. Il faut accompagner le secteur privé national » a indiqué l'ancienne présidente du Haut Conseil de Dialogue social, (HCDS), par ailleurs Présidente de l'Internationale Francophone du dialogue social, (IFDS)

Employabilité des jeunes dans l'espace francophone

Evoquant la question de l'emploi des jeunes dans l'espace francophone qui a été au cœur de la Journée mondiale de la justice sociale, la Présidente de l'Internationale Francophone du dialogue, a souligné que la résorption du chômage passe à travers la formation et l'insertion professionnelle des jeunes. La promotion de l'emploi et la qualification professionnelle des jeunes dans l'espace francophone constitue une préoccupation pour l'International Francophone du dialogue social, (IFDS). De ce fait, elle a souligné que l'emploi est un domaine qui interpelle les politiques de développement économiques et sociales de nos États. Le président de l'IFDS, Madame Innocence Ntap Ndiaye souligne que la

jeunesse reste la cible exposée, rendue vulnérable et dont les opportunités d'accès à l'emploi et à l'employabilité sont limitées, compte-tenu de plusieurs facteurs que sont ajoute-t-elle, la non scolarisation, le manque de formation et d'accès aux facteurs de production. « « Dans ce cadre, nous avons mobilisé les mandats tripartites, en plus les membres de la société civile, surtout les organisations des jeunes. Le thème qui nous réunit tourne autour des jeunes en lien avec le dialogue social qui est une dimension nouvelle de cette recherche de solutions vers un mieux-être de population. Si on ne trouve pas de solution sur l'employabilité des jeunes, c'est un autre risque de politique majeure. Donc il y a lieu aujourd'hui de parler aux jeunes, de leur donner des outils de recherche d'emploi. Le premier outil consiste d'abord la qualification professionnelle. Beaucoup de jeunes se plaignent du chômage alors qu'ils n'ont aucune qualité de qualification professionnelle. Nous avons également l'appui de l'ONFP et du Haut Conseil du dialogue social que j'ai eu à présider « a soutenu Innocence Ntap Ndiaye par Présidente de l'International Francophone du dialogue social, IFDS. Au cours de la journée, des débats de haute facture marqueront cette problématique de l'emploi des jeunes.

Silèye **MBODJI**

SÉMINAIRE SUR L'ORGANISATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DU FOOTBALL

La FIFA renforce les capacités du Sénégal

Un séminaire de formation sur l'organisation et l'accompagnement des académies et autres clubs de football du Sénégal se tient du 18 au 19 février dans un hôtel de la place. Organisé par la FIFA, il a pour objectif d'échanger sur les meilleures pratiques pour le développement du football à la base ainsi que de renforcer la coopération entre la FSF, les académies et les clubs.

Le Sénégal fait partie des cinq nations choisies par la FIFA comme pays pilotes pour le projet. Il s'agit outre le Sénégal, du Maroc, de la République Tchèque, du Chili et du Canada. C'est la première fois qu'un tel séminaire se déroule au Sénégal. Toutes les composantes du football sont présentes aujourd'hui. De la direction technique nationale en passant par les académies, les centres de formation, les écoles de football sans compter les entraîneurs, tous se trouvent ici pour un échange. L'objectif est de

connecter ces différents acteurs afin d'améliorer les liens entre la fédération, les clubs et les académies », a révélé David Pauwels, manager de projets système d'académies FIFA. A l'en croire, le choix du Sénégal est loin d'être fortuit du fait de son innombrable potentiel footballistique. « Nous avons choisi le Sénégal car c'est un pays qui a un énorme potentiel. Il a connu de nombreux succès dans le domaine du football mais c'est la structure et la fondation qui doivent être améliorées. Avec l'aide d'Anthony Bafoe, on peut espérer créer de solides liens entre les centres de formation, les académies et les écoles de football », a-t-il ajouté. Pour le représentant de Dakar Sacré-cœur, ce séminaire vient à son heure et il est heureux que la FIFA et la FSF soient conscientes du potentiel des académies de football. « On a besoin d'un accompagnement et de l'expertise de la FIFA pour se développer. C'est l'objet de notre présence à ce séminaire. La collaboration avec la FIFA est très enrichis-



sante sur le plan de l'expertise, de l'organisation et du management sportifs surtout en ce qui concerne les jeunes. Notre préoccupation majeure aujourd'hui est la compétition au niveau des jeunes. La FIFA, la FSF ainsi que la DTN semblent conscientes du sujet et ont manifesté une ferme volonté de

mettre en place des compétitions régulières. C'est tout ce qui manque pour passer à un palier supérieur, s'est réjoui Mathieu Chupin. Ce dernier a en outre soutenu la volonté accrue de Dakar Sacré cœur d'investir dans le football féminin.

Thierno Assane BA

Vers une intégration du football féminin dans les académies

Bonne nouvelle pour le football. Au cours de ce séminaire de la Fifa pour la détection des talents, l'idée d'une intégration du football féminin dans les académies a été émise. C'est dire que le projet de la Fifa ne concerne pas uniquement le football masculin. La Fédération sénégalaise de football (FSF) souhaite également favoriser le développement du football féminin en intégrant des équipes féminines dans les académies, à l'image de Dakar Sacré-Cœur. C'est le souhait du Directeur technique national (DTN). « Si nous appliquons aux filles les mêmes méthodes qu'aux U15 et U17 garçons, nous pourrons

assurer une relève compétitive pour les futures compétitions », affirme Mayacine Mar.

Grâce au soutien de la FIFA, le Sénégal dispose aujourd'hui d'un cadre stratégique clair pour renforcer son football de formation. Ce projet ambitieux, basé sur l'amélioration des académies, la structuration des compétitions et la définition d'une identité de jeu nationale, pourrait faire du pays une référence en matière de développement des jeunes talents. L'objectif ultime est d'assurer une présence constante du Sénégal sur la scène internationale, tant en catégories jeunes qu'en seniors.

M Diallo

**PRÉPARATION MONDIAL BEACH SOCCER
Les «Lions» enchaînent une deuxième victoire face aux Seychelles**

L'équipe nationale du Sénégal de beach soccer ou football de plage a dominé (11-4) celle des Seychelles, hier jeudi, lors de la deuxième des trois rencontres amicales qu'elle dispute contre ce pays à la plage de Diamalaye, à Dakar. Les buts du Sénégal ont été inscrits par Alseyni Ndiaye, Seydina Madioune Diagne (doublé), Jean Ninou Diatta (quadruple), Assane Ba, Mamour Diagne et Ousseynou Faye. Avant-hier mercredi, les «Lions» avaient déjà largement battu (10-3)

les Seychelles. Les deux équipes se retrouveront ce vendredi pour une troisième et dernière confrontation en match amical.

Le Sénégal et les Seychelles préparent la Coupe du monde de beach soccer que l'archipel situé dans l'océan indien va accueillir du 1er au 11 mai 2025. Champion d'Afrique en titre, le Sénégal, a remporté huit fois la Coupe d'Afrique des nations de cette compétition.

Source Aps

**CONTRIBUTION*****RÉTABLIR LA PEINE DE MORT ?***

Le débat sur le rétablissement de la peine de mort est revenu dans notre actualité suite à une série de meurtres (homicides sans préméditation) et d'assassinats (homicides avec préméditation, donc considérés comme un meurtre avec circonstance aggravante). Faut-il rendre coup pour coup en sachant que certains principes de la république sont différents d'un dogme religieux ? L'argument le plus répandu est la dissuasion : tuer ceux qui tuent pour décourager, voire empêcher les meurtres).

LOI DU TALION ET ERREURS JUDICIAIRES

A-t-on pensé à tous les aspects de la question, les erreurs judiciaires notamment ? Et si tous les indices étaient suffisamment concordants, les cris de la foule si forts ?

Dès lors, que se passera-t-il après si toutes les circonstances réunies finissent par emporter l'intime conviction des juges et jurés et que le présumé coupable tombe sous le coup de la loi ? Que faire si, bien après l'exécution de la sentence, on se rendait compte que ce dernier était innocent et que le véritable coupable avait fini par avouer ? Pensez-vous qu'une indemnisation suffirait à réparer l'erreur ? Doit-on réparer une injustice par une injustice ? Non, la justice se doit d'être juste.

LA GARANTIE D'UNE JUSTICE JUSTE

Et si l'État, par sa justice, tuait de manière délibérée et par erreur sur la base d'accusations et de soupçons ? En dernière analyse, les partisans de la peine de mort vont-ils proposer le moyen, la méthode à utiliser pour exécuter

la peine ? Par balle avec un peloton d'exécution, décapitation, pendaison, injection létale, électrocution, gazage ? Comment se porte la criminalité dans les pays ayant adopté la peine de mort ? Certes, il faut une réparation pour la victime et protéger la société contre des individus dangereux à mettre hors d'état de nuire et qui, au plan économique, coûtent cher lors de leur séjour prolongé en prison.

Toutefois, on ne doit pas, en allant vite en besogne, connaître que d'un seul côté de cette question si complexe. Elle mérite une réflexion approfondie avec une prise en compte de tous ses aspects : juridique mais aussi humain, social, économique, culturel, sécuritaire.

Docteur Biram Ndeck NDIAYE, juriste et auteur

ÉLIMINATOIRES AFROBASKET MASCULIN

Aux joueurs, le sélectionneur demande l'humilité et la résilience...

En quête d'une qualification au prochain Afrobasket masculin en Angola, le Sénégal débute le dernier tour des éliminatoires ce vendredi à Rabat. Dans la capitale administrative marocaine, le sélectionneur Mamadou Guèye «Pabi» recommande à ses joueurs plus d'humilité.

L'entraîneur par intérim de l'équipe nationale masculine de basketball du Sénégal, Mamadou Guèye, dit «Pabi», appelle ses joueurs à faire preuve «d'humilité» lors de la troisième et dernière fenêtre des éliminatoires de l'Afrobasket qui débute ce vendredi avant de prendre fin dimanche prochain, à Rabat.

«Je rappelle deux principes fondamentaux : l'humilité et la résilience. Il ne faut jamais se sentir invincible, même si nous avons fait un carton plein à Dakar», a-t-il dit au cours d'une conférence de presse. En novembre dernier, les «Lions» du Sénégal de la balle Orange avaient survolé la deuxième fenêtre des qualifications en faisant un carton plein au Dakar Arena. Ils avaient dominé le Rwanda, le Cameroun et le Gabon, avec lesquels ils partagent la poule C.

En l'absence du sélectionneur Ngagne Desagana Diop, l'équipe nationale masculine de basketball sera conduite au tournoi de Rabat par Mamadou Guèye, dit Pabi. Ce dernier sera assisté de Sir Parfait Adjivon et de Madiène Fall.

Pour le technicien sénégalais, les condi-



tions dans lesquelles s'est déroulée la fenêtre des éliminatoires en novembre dernier seront différentes de celles de la fenêtre prévue à Rabat.

«À Dakar, nous avons eu le temps de travailler sur trois ou quatre jours, dans des conditions optimales et devant notre public.

Pour Rabat, nous ne sommes pas encore au complet mais ce n'est pas une excuse», a signalé Mamadou Guèye. Le Sénégal a une bonne connaissance de tous ses adversaires, mais il veut se concentrer sur lui-même, selon son entraîneur par intérim.

L'équipe nationale masculine de basket-

ball va démarrer la prochaine phase des éliminatoires par un match contre le Rwanda, ce vendredi. Puis ils joueront contre l'équipe du Gabon demain samedi. Ils boucleront la fenêtre par le match prévu dimanche, contre le Cameroun, un gros morceau de cette poule C. **Mamadou Diallo**

TIRAGE COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS

De gros chocs en perspective

Le club soudanais d'Al Hilal va rencontrer le tenant du titre Al Ahly SC d'Égypte en quarts de finale de l'édition 2025 de la Ligue africaine des champions. Et en coupe de la Caf, un duel 100% algérien entre l'USM Alger et le CS Constantine va attirer les attentions.

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé, ce jeudi à Doha (Qatar), au tirage au sort des quarts de finale. Club le plus «sénégalais», Al Hilal, qui joue dans le championnat mauritanien à cause de la guerre civile au Soudan, va affronter les Égyptiens Al Ahly SC qui dominent cette compétition avec 12 titres. Le club soudanais compte dans son effectif quatre Sénégalais que sont Ethane Aimé Jr Tendeng, Ousmane Diouf, El Hadj Madické Kane et Marc Jr Mendy, d'anciens pensionnaires de la Ligue 1 sénégalaise. Leaders de leur poule, les Soudanais vont jouer gros face au double tenant du titre. L'autre club égyptien en Ligue des champions, Pyramids FC, va affronter les Marocains de l'AS FAR de Rabat alors que les Algériens du MC Alger vont défier les Sud-africains d'Orlando Pirates. Les matchs aller et retour se joueront les 1er et 8 avril.

En Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), le tirage au sort des quarts de finale a donné un duel 100% algérien entre l'USM Alger et le CS Constantine. Le Zamalek (Égypte) va rencontrer les Sud-africains

de Stellenbosch. La Renaissance Sportive de Berkane, avec les Sénégalais Paul Valère Bassène et Mamadou Lamine Camara, sera opposé à l'ASEC Mimosas (Cote d'Ivoire), club qui a éliminé le Jaraaf. Pendant ce temps, la deuxième équipe égyptienne de cette compétition à savoir Al Masry va jouer les Tanzaniens de Simba. Le Zamalek est le vainqueur de la dernière édition de la Coupe de la Confédération africaine de football. Les matchs aller se joueront le 2 avril et les matchs retour le 9 du même mois.

Pour rappel, les deux représentants sénégalais dans ces compétitions ont été éliminés. Tengueth FC n'a pas franchi les préliminaires de la Ligue africaine des champions alors qu'en Coupe de la CAF, le Jaraaf a échoué en terminant troisième de la poule C, derrière l'USM Alger et l'ASEC d'Abidjan.

M. Diallo

Programme des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique :
Al Ahly SC (Égypte)-Al Hilal (Soudan)

Pyramids FC (Égypte)-AS FAR (Maroc)
Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) -Espérance de Tunis (Tunisie)
MC Alger (Algérie)- Orlando Pirates (Afrique du Sud)

Programme des quarts de finale de la Coupe CAF :
Stellenbosch – Zamalek
ASEC Mimosas – RS Berkane
CS Constantine – USM Alger
Al Masry – Simba SC

GROUP A	GROUP B	GROUP C	GROUP D
TUNISIA	MOROCCO	EGYPT	NIGERIA
MADAGASCAR	GABON	CAPE VERDE	BENIN
COMOROS	CENTRAL AFRICAN REPUBLIC	MAURITANIA	LIBYA
THE GAMBIA	LESOTHO	BOTSWANA	RWANDA
GROUP E	GROUP F	GROUP G	GROUP H
ALGERIA	GHANA	CÔTE D'IVOIRE	DR CONGO
EQUATORIAL GUINEA	ANGOLA	ZAMBIA	GUINEA
TOGO	SUDAN	SIERRA LEONE	TANZANIA
LIBERIA	NIGER	CHAD	ETHIOPIA
GROUP I	GROUP J	GROUP K	GROUP L
MALI	CAMEROON	SOUTH AFRICA	SENEGAL
MOZAMBIQUE	NAMIBIA	UGANDA	BURKINA FASO
GUINEA BISSAU	KENYA	CONGO	MALAWI
ESWATINI	ZIMBABWE	SOUTH SUDAN	BURUNDI